



COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESENTATION DE « MARSAD.TN » ET LANCEMENT DE SA NOUVELLE PLATEFORME

Transparence et vitalité du débat démocratique
Accompagnement des prochaines élections
Questions-Réponses aux élus et responsables politiques

CONTEXTE : REDACTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION TUNISIENNE

Les élections qui se sont tenues le 23 octobre 2011 ont doté la Tunisie de l'Assemblée Nationale Constituante marquant ainsi le début d'un processus de construction démocratique et d'un défi important pour les élus, la société civile et les citoyens.

Mais l'écriture de la nouvelle constitution se déroule actuellement de manière peu participative, de nombreux citoyens sont éloignés du processus de rédaction. C'est dans le cadre de la promotion de la transparence et de la participation citoyenne qu'a été pensé le site « Marsad.tn » et sa nouvelle plateforme en ligne.

Le contexte actuel recèle plusieurs incertitudes. La date du 23 octobre initialement fixée pour le parachèvement de la rédaction de la constitution sera probablement difficile à tenir. Dès la fin des vacances parlementaires au début du mois de septembre, une réunion du comité de coordination et de rédaction a mis à jour le calendrier de rédaction tandis que le brouillon final de la constitution devrait être présenté prochainement.

Dans ce cadre « Marsad.tn » se fixe un objectif : jouer le rôle de véritable accompagnateur de la transparence et du débat démocratique tout au long de ce processus de rédaction.

OCTOBRE 2011

Election de l'assemblée
constituante tunisienne

Création d'Al Bawsala

FEVRIER 2012

Lancement *Marsad.tn*

Veille parlementaire

SEPTEMBRE 2012

Lancement de la nouvelle
version de *Marsad.tn*

Plateforme de
questions/réponses aux
élus et responsables
politiques

COURANT 2013 (?)

Elections législatives et
présidentielles

« MARSAD.TN » : VEILLE PARLEMENTAIRE ET ACCES A L'INFORMATION

« Al Marsad » est l'Observatoire de l'Assemblée Constituante tunisienne. L'objectif du site Marsad.tn est d'offrir aux citoyens, via une plateforme en ligne (www.marsad.tn), un accès libre et facilité aux informations liées à l'exercice politique de leurs élus et à la rédaction de la nouvelle constitution à travers :

- un annuaire des élus et des responsables politiques contenant leur biographie ; coordonnées ; appartenance politique ; circonscription ; positions défendues ; adresses mail etc. ;
- une information actualisée sur leurs activités politiques ; propositions ; votes au sein du parlement (traçabilité des votes) ; interventions et suivi de leur présence au sein de l'assemblée ;
- l'accès libre et gratuit à tous les documents, rapports et procès-verbaux émis par les commissions constituantes (www.marsad.tn/commissions), législatives, spéciales et mixtes. A ce jour, plus de 170 documents sont disponibles sur le site Marsad.tn ;
- la traduction de l'arabe au français du brouillon du projet de constitution.

LANCEMENT DE LA DEUXIEME VERSION DE « MARSAD.TN » : RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LA VITALITE DU DEBAT DEMOCRATIQUE

La deuxième version de « Marsad.tn » sera dotée d'une nouvelle plateforme de questions-réponses qui permettra aux citoyens de poser leurs questions aux élus et d'établir un dialogue régulier avec eux (maire, conseillers généraux, conseillers régionaux, député, sénateur, etc.).

- Le citoyen pourra ainsi interroger publiquement ses élus sur ses sujets de préoccupation ; participer au débat démocratique ; et prendre ses décisions sur la base d'informations fiables ;

- L'élue pourra présenter son point de vue, expliquer ses votes en plénière, communiquer sur ses actions, démontrer sa capacité d'écoute et de dialogue avec les citoyens sur leurs problèmes et préoccupations ;
- Quant aux médias, ils pourront accéder à une importante base de données sur les élus et leurs échanges avec les électeurs, source potentielle d'articles, d'interviews et d'analyses.

FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

Tout citoyen pourra immédiatement identifier ses élus; accéder aux informations les concernant et leur poser une ou plusieurs questions.

Toutes les questions et les réponses seront validées par un membre de l'équipe de modération de Marsad.tn avant d'être publiées sur la plateforme. L'équipe de modération, qui s'appuie sur des règles strictes de modération, sera chargée de s'assurer que tous les échanges soient bien licites, respectueux et compréhensibles.

PARTENARIATS AVEC *PARLIAMENT WATCH* ET *MICT*

Al Bawsala a signé un partenariat avec l'organisation allemande **Parliament Watch** (<http://www.abgeordnetenwatch.de>) pour le développement de la nouvelle plateforme Marsad.tn.

Le projet *Parliament Watch* a été lancé en Allemagne en 2004 à l'initiative de Gregor Hackmack et Boris Hekele, récompensés en 2008 par l'Association Ashoka, en 2010 par le "Fairness Initiative Award" et en 2011 par le "German Prize for Civic Engagement". La plateforme allemande, qui a reçu 3 millions de visites en 2011, couvre actuellement les élus des 2 chambres du parlement fédéral (Bundestag et Bundesrat), de 8 parlements d'Etats et de 20 conseils municipaux.

« Al Marsad » est un projet financé par « Media In Cooperation and Transition » (MICT), organisation allemande soutenue par le ministère allemand des affaires étrangères.

LE CONSEIL DES SAGES

Le projet « Al Marsad » est chaperonné par un conseil des sages composé de personnalités éminentes, respectables, impartiales et n'ayant pas d'appartenance politique.

Les membres du Conseil seront régulièrement consultés pour trancher sur la conformité des questions posées au code de modération préétabli, et ce en cas de désaccord entre les modérateurs de l'équipe « Al Marsad ».

Le Conseil des sages d'« Al Marsad » est composé des membres suivants :

- **Dr. Salsabil Klibi** : née le 5 juin 1964, Dr. Salsabil Klibi a fait ses études à l'université tunisienne, faculté de droit et de sciences politiques de Tunis, où elle a obtenu une licence puis un mastère en droit public. Elle enseigne actuellement à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, où elle assure essentiellement un cours de droit constitutionnel et un cours de philosophie du droit.

Prof. Klibi est également membre de l'Association Tunisienne de Droit Constitutionnel, de l'association de recherches pour la démocratie et le développement (AR2D) et est secrétaire exécutif de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel.

- **Sami Ben Gharbia** : Né à Bizerte en 1967, Sami Ben Gharbia a milité contre le régime de Zine el-Abidine Ben Ali et s'est vu contraint à l'exil en 1998. Il n'a pu rentrer en Tunisie qu'après la chute du régime suite à la révolution de 2011. Dans un livre numérique intitulé Borj Erroumi XL, Ben Gharbia raconte sa fuite de la Tunisie et son exil aux Pays-Bas où il obtient l'asile politique.

Sami Ben Gharbia a occupé pendant des années le poste de directeur de plaidoyer à Global Voices et figure parmi les fondateurs de Nawaat.org, un blog collectif tunisien. En décembre 2011, il est choisi par Foreign Policy pour figurer dans la liste des cent meilleurs penseurs globaux de l'année

- **Lotfi Saibi** : Né en 1960 à Jelma, Gouvernorat de Sidi Bouzid, Lotfi Saibi a poursuivi ses études à la Faculté des sciences de Tunis, où il s'est impliqué au sein de l'UGET dès l'âge de 17 ans. Lotfi a été arrêté pour son militantisme à deux reprises, en Janvier 1978 et Mars 1979 par la police pour « incitation au désordre public ». Les séquelles physiques et psychologiques qu'il a subies l'ont poussé à s'exiler aux Etats-Unis, où il a été diplômé en gestion et en leadership à l'Université Harvard.

M. Saibi a été Directeur Exécutif de nombreuses entreprises, et a animé plusieurs conférences sur ses sujets de prédilection: le leadership, la communication et les nouvelles technologies.

A la faveur de la révolution de 2011, M. Saibi s'est réinstallé en Tunisie où il s'est engagé dans plusieurs projets et initiatives citoyennes.

CITATION D'AMIRA YAHYAOU, PRESIDENTE D'AL BAWSALA

« Après quelques mois du lancement de notre projet « Al Marsad », nous avons eu beaucoup d'élus qui nous ont soutenus en nous envoyant, au jour le jour, des informations, des documents sur les travaux de l'Assemblée. Certains d'entre eux font ça sans demander aucune contrepartie et ce serait bien que tous les députés en fassent autant. Nous sommes encore confrontés à une assemblée opaque malgré quelques élus transparents.

Avec la nouvelle plateforme de Marsad.tn, nous souhaitons engager davantage nos élus dans le dialogue avec les citoyens qui, contrairement à ce que l'on peut penser, veulent de plus en plus s'informer et participer au processus constitutionnel »

CITATION DE GREGOR, CO-FONDATEUR DE PALIAMENT WATCH

« ParliamentWatch a encouragé des millions de citoyens à s'engager avec leurs députés en Allemagne. Ainsi, nous avons contribué à bâtir la confiance au Parlement et de renforcer la démocratie. Nous sommes très heureux de collaborer avec Al Bawsala et de partager notre expérience »